

Demande de résiliation avec portabilité du numéro

IDENTIFICATION DU CLIENT (Mandant)

Raison Sociale (RCS):

Numéro SIRET (14 caractères) :Obligatoire

Adresse:

.....

Numéro de Tél. du contact en journée (GSM) : Obligatoire

Portabilité demandée en : HO (Heures ouvrées) OU HNO (H. non ouvrées)

(Rappel : HO = Lundi au vendredi 9H -11H30 et 14H -16H00. **Attention** : la portabilité en HNO fait l'objet d'une facturation à part. Veuillez demander une cotation à votre contact commercial)

Type de raccordement : T0 OU T2 (cocher le type de raccordement):

Numéris T0: <input type="checkbox"/> ou T2: <input type="checkbox"/> - NDI : - NDI : - NDI : - NDI : - NDI :	Numéro(s) associé(s) : SDA
---	---

Veuillez cocher les cases concernées et indiquer le(s) Numéro(s) Principal d'Installation- NDI- à gauche. Indiquez pour chaque NPI (ou NDI) les tranches de SDA associées.

Portabilité totale Portabilité partielle

Date du déménagement (s'il y a lieu): JJ/MM/AAAA

Je soussigné (e), titulaire du contrat référencé ci-dessus, déclare de bonne foi :

1/ demander la résiliation du contrat référencé ci-dessus et la mise en œuvre de la portabilité du (ou des) numéros (1) utilisés au titre dudit contrat.

2/ choisir l'opérateur de boucle locale Colt Télécommunications France, au lieu et place de et, à ce titre, avoir pleinement connaissance des conséquences de la résiliation de mon précédent contrat avec à savoir la rupture du lien contractuel avec celle – ci et le fait que la fourniture de l'accès téléphonique reste à la charge exclusive de Colt Télécommunications France.

3/ avoir donné mandat à la société Colt Télécommunications France, N° SIREN 380 129 866, pour effectuer, en mon nom et pour mon compte, toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom, mon ancien opérateur de boucle locale, afin de procéder à la résiliation de mon accès téléphonique auprès de France Télécom et de mettre en œuvre la portabilité des numéros susvisés.

Fait à, le

Signature & Cachet (obligatoire).....

(1) Sous réserve des conditions contractuelles d'abonnement au service téléphonique relatives à la durée minimum de l'abonnement.